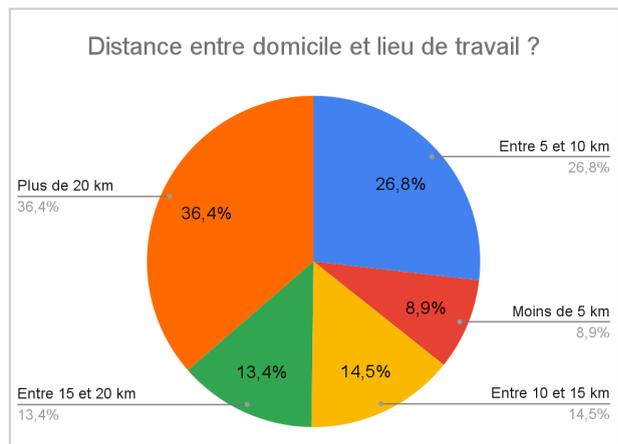
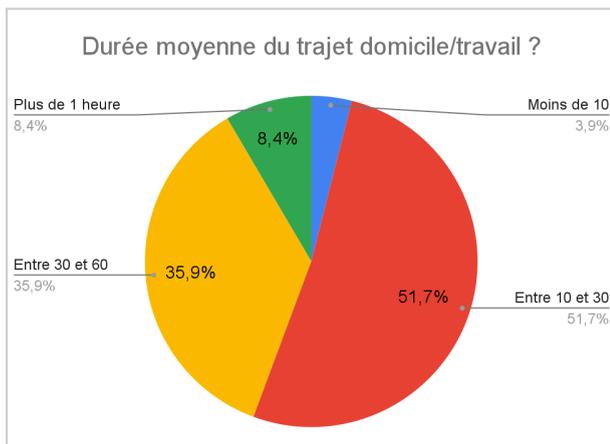


## 1. Données générales

Nous avons reçu 1044 réponses, dont 65% (674) sur les sites de l'agglomération toulousaine (principalement Le Palays, Astrolabe, St Martin, Blagnac SAS et dans une moindre mesure les sites de production), 18% (186) sur le bassin de St Nazaire, 8% (80) sur Marignane, 7% (75) sur Elancourt. (données voir fichier [Consolidation résultats](#))

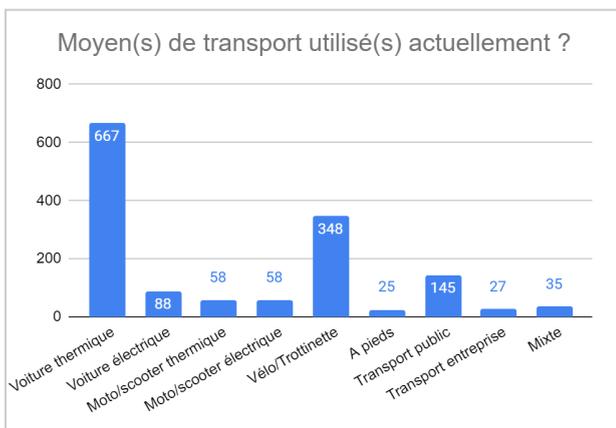
## 2. Analyse

### 2.1. Distance et durée



Plus de 44% des répondants ont une durée de trajet supérieure à 30 minutes et plus de 64% habitent à plus de 10 km de leur lieu de travail. Ces chiffres varient entre les sites, 79% (147/186) habitent à plus de 10 km sur la bassin Nazairien, 54% (316/586) sur les sites Toulousains (Le Palays, Astrolabe, St Martin, Blagnac SAS) et 72,1% en Région Parisienne.

### 2.2. Moyen de transport utilisé



Une majorité de répondants (65% - 681/1044) utilise un moyen individuel de transport thermique (voiture/moto), et combiné avec une mobilité douce pour 22% d'entre eux (150/681).

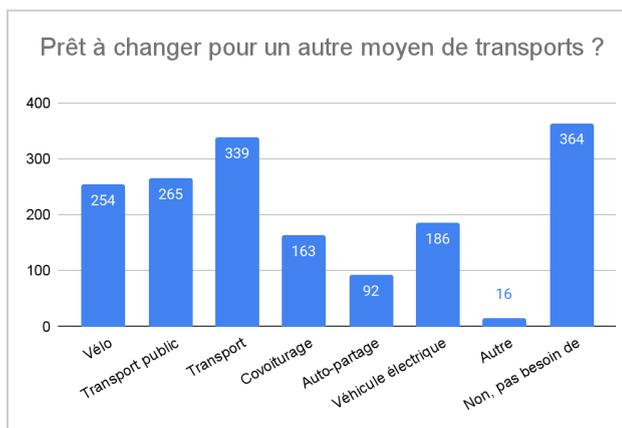
Les répondants habitant à moins de 10 km sont plus de 76% (283/373) à utiliser au moins un mode doux dont 31% (89/283) utilisent aussi un mode thermique. Ils sont 3% (13/373) à utiliser une voiture électrique. Entre 10 et 20 km, ils ne sont plus que 35% (102/291) à utiliser un mode doux, et 21% (80/380) au-delà de 20km, essentiellement sur les sites de Marignane, Elancourt et Paris Le Bourget (61% 49/80), sites desservis par les transports publics. Au delà de 10 km, le mode thermique est utilisé par 76% (511/671) des répondants.

des sites de Marignane, Elancourt et Paris Le Bourget (61% 49/80), sites desservis par les transports publics. Au delà de 10 km, le mode thermique est utilisé par 76% (511/671) des répondants.

## 2.3. Changement moyen de transport

Les répondants sont 35% (364/1044) à déclarer ne pas avoir besoin de changer :

- 64% (232/364) utilisent déjà un mode de transport doux
- 28% (102/364) utilisent un mode thermique, dont 86% (88/102) habitent à plus de 10 km
- 8% (30/364) un véhicule électrique.

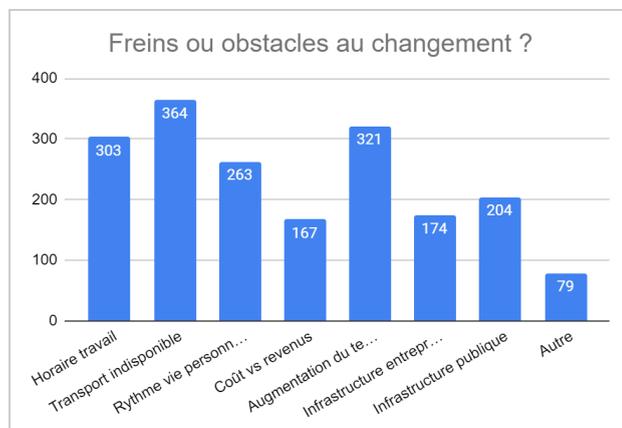


Ils sont 65% (680/1044) à être prêts à changer pour :

- un transport collectif (public ou employeur) à 67% (457/680) dont pour :
  - le transport employeur à 49% (331/680)
  - le transport public à 38% (256/680)
- le vélo à 37% (249/680)
- la voiture électrique à 27% (181/680)
- le covoiturage à 23% (159/680)
- l'autopartage à 13% (90/680)

## 2.4. Obstacles au changement de moyen de transport

Parmi les répondants prêts à changer pour un autre moyen de transport (680/1044), c'est l'absence du transport souhaité qui représente le principal frein pour 45% (303/680) d'entre eux, vient ensuite le rythme de travail (horaires fixe, aléatoire, atypique) pour 38% (257/680) à égalité avec l'augmentation du temps de trajet.



Ce sont les trois principaux freins à lever pour la catégorie des répondants prêts à changer pour un moyen de transport collectif (public ou employeur). Sur les 457 répondants de cette catégorie, ils sont 87% (396/457) à citer l'un de ces trois freins.

Pour la catégorie des répondants prêts à changer pour le vélo, le manque d'infrastructure public sécurisé est cité comme frein au changement par 43% (107/249) d'entre eux, vient ensuite l'indisponibilité cité par 35% (87/249) et enfin le temps

de trajet cité par 34% (84/249).

Pour la catégorie des répondants prêts à changer pour le covoiturage, l'indisponibilité et le rythme de travail (horaires) sont cités comme freins au changement par 78% (124/159) d'entre eux.

**Conclusion :** L'enquête met en évidence que les salariés sont majoritairement prêts à changer de moyen de transport, notamment vers le transport collectif. Même si le groupe Airbus ne peut agir sur tous les obstacles, elle a l'opportunité de développer le transport d'entreprise pour répondre à une partie importante des demandes des salariés. Baisser le coût du transport est aussi un bon moyen de répondre à un des objectifs de la loi d'orientation des mobilités.